

Buffer +

Atelier Mesures + Montants

24 octobre 2025 – Loqueffret

Présents :

- Vincent LE TALOUR - Chambre d'agriculture de Bretagne
- Florent VILBERT – Alli'Homme
- Agriculteurs :
 1. Yvon DUBEAU – Le cloître Saint-Thégonnec
 2. Jérémy STEPHAN – GAEC des Landes Celtes – Loqueffret
 3. Daniel MARHIC – GAEC Marhic – Plounéour-Ménez
 4. Julien LE GARREC – Futur installé - Rosnoën

Relevé de décisions :

- Les exploitants ont validé les mesures retenues suite à l'atelier précédent.
Les précisions techniques seront à apporter via les plans de gestion selon la typologie de milieux concernés.
Ordre de priorité retenu :
 1. Entretenir les tourbières et leurs zones périphériques associées pour préserver les habitats (fauche/pâturage)
 2. Réouverture d'une zone humide enfrichée
 3. Convertir une parcelle arable en prairie permanente
- Le seuil d'éligibilité retenu par les exploitants :
 - 50% de la surface en zone tourbière ou zones humides associées (espace de bon fonctionnement).
- Pour le suivi des engagements :
 - Les exploitants sont d'accords pour s'impliquer dans le suivi des indicateurs de biodiversité en mettant en place un suivi des insectes pollinisateurs (abeilles solitaires) selon le protocole de l'observatoire agricole de la Biodiversité en année 2 et 4 de l'engagement.
 - Ils sont également d'accord pour s'engager à être présent lors des inventaires floristiques qui seront réalisés par des experts tiers en année 3 et 5 de l'engagement.
 - En revanche, ils n'ont pas jugé pertinent et n'ont pas retenu la proposition de réaliser eux-mêmes une auto-évaluation de la biodiversité floristique (protocole simplifié).
- Travaux sur les montants :

Après un peu de théorie sur la logique de construction du prix d'une prestation, les exploitants se sont exprimés anonymement sur leur consentement à recevoir selon chaque type de prestation (entretien, conversion, réouverture).

- Communication :

L'ensemble des exploitants présents a accepté d'être sollicité pour participer à une future conférence de presse pour présenter le projet.